

ACQUISITION D'UNE COMPAGNIE DE PRÊT PAR
DES INTÉRÊTS AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. A-t-il l'intention de faire une enquête au sujet de l'acquisition d'une autre compagnie canadienne de prêt, la *Delta Acceptance Corporation Ltd.*, de London (Ont.), par la *United States Avco*, compagnie de prêt de New-York?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur, car aucune loi n'interdit ce genre de transaction.

M. Reid Scott (Danforth): Une question complémentaire. Le ministre songera-t-il à déterminer si cette mainmise aurait été nécessaire si les éléments d'actif et les ressources de la Corporation de développement du Canada, maintenant défunte, avaient été accessibles?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, comme j'ignore ce que veut dire l'honorable député par l'expression «maintenant défunte», je ne puis répondre à sa question.

LES RELATIONS AU SEIN DU
COMMONWEALTH

AUTORISATION D'UTILISER LE «ROYAL
UNION FLAG»

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il reçu l'autorisation écrite de Sa Majesté la reine pour utiliser le *Royal Union Flag* généralement désigné sous le nom d'Union Jack dans les circonstances prescrites dans la résolution inscrite au *Feuilleton*, article n° 44 (B)?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Il serait certainement peu approprié de demander, le cas échéant, une autorisation de ce genre, avant que le Parlement ait étudié la question.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il l'intention de demander que la question d'un drapeau distinctif du Commonwealth soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance des premiers ministres du Commonwealth ou a-t-on envisagé la possibilité d'y étudier la question d'un drapeau distinctif?

Le très hon. M. Pearson: Je crois qu'il est préférable d'attendre pour voir ce que le Parlement canadien fera de la résolution avant d'en élargir la portée.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Étant donné l'usage qu'on fait du modèle de drapeau que le premier ministre favorise pour importuner et embarrasser le chef de l'opposition dans les provinces de l'Ouest...

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question est absolument contraire au Règlement. L'honorable député voudrait peut-être la poser sous une autre forme.

(Texte)

L'AGRICULTURE

ON NE RETARDE PAS L'APPROBATION DE PROJETS
RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT RURAL
DANS LE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Forêts. Peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement fédéral retarde l'approbation des 116 projets d'aménagement rural soumis par le gouvernement de la province de Québec?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur le président, depuis l'entrée en vigueur de l'ARDA, le gouvernement de la province de Québec a soumis 116 projets qui ont été approuvés, dont le coût s'élève à 8 millions de dollars, et pour lesquels le gouvernement fédéral doit payer une quote-part de 4 millions de dollars.

14 projets, d'un coût total de 7 millions de dollars, sont actuellement à l'étude et comportent une quote-part fédérale de \$3,800,000. Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que si j'énumérais ces projets, je répondrais immédiatement à la question de l'honorable député. Deux de ces projets ont été soumis le 23 avril 1964; deux le 22 mai; un le 25 mai; un le 26 mai; trois le 29 mai; un le 2 juin; un le 8 juin; deux le 11 juin et le dernier, hier, soit le 16 juin.

Il y a donc moins d'un mois que la majorité de ces projets ont été soumis.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire. Pour quelle raison retarde-t-on l'approbation des 29 projets spécifiques dont l'honorable M. Courcy, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, s'est plaint hier, en reprochant au ministre des Forêts de s'occuper d'affaires qui ne le regardent pas?